

**Lettre envoyée au rédacteur en chef du journal L'Alsace
le 2 décembre 2013**

*M. Christian Battesti
Rédacteur en chef
Journal L'Alsace
18, rue de Thann
68945 MULHOUSE CEDEX 9*

Monsieur le Rédacteur en chef,

Notre Association a organisé, le 21 novembre dernier, un débat public dont le sujet était le rôle de la presse dans le débat citoyen, la spécificité de la presse alsacienne avec ses deux quotidiens et la crainte de voir ce pluralisme disparaître avec la concentration qui frappe la presse régionale française.

Nous avons invité plusieurs personnalités pour en débattre, donc Jean-Marie Charon, sociologue, spécialiste incontesté de la presse dans notre pays.

Nous apprenons que non seulement votre quotidien ne rend pas compte de ce débat mais que vous avez censuré une interview de Jean-Marie Charon au prétexte que cela pourrait déplaire à votre propriétaire.

De deux choses l'une : ou bien votre actionnaire vous a interdit de publier cette entrevue et le Crédit Mutuel fait la démonstration que son objectif est bien de contrôler le contenu des journaux qu'il contrôle.

Ou bien vous avez pris cette décision de votre propre initiative et cela démontre que vous ne vous comportez pas en tant que journaliste mais bien en tant que vigile de ce que vous interprétez comme les intérêts du propriétaire.

Dans les deux cas cette censure est insupportable et nous protestons vigoureusement contre cet acte. Nous vous demandons instamment de publier ce texte et de réparer ainsi une démarche qui émeut votre lectorat et qui jette un sérieux discrédit sur le contenu de votre quotidien dans lequel travaillent des journalistes scrupuleux, désireux de faire un vrai travail d'information, très éloignée, apparemment, de votre conception de ce que devrait être la presse dans notre région.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

*Michel Muller
Président*

Copie à M. Michel Lucas

Nous vous informerons de sa réponse... dès que nous la réceptionnerons.